

Commission	Séances	Programme	Où en sommes-nous ?
<p>ECONOMIE</p> <p>(Réfèrent Pierre BEGUERY)</p>	<p>Avril 2015</p> <p>Novembre 2015</p> <p>3 Mars 2016 à 9h30 à la CC Bièvre Est</p>	<p>- <i>Faciliter la mise en place des protocoles de répartition du foncier économique disponible, à l'échelle des secteurs</i></p> <p>- <i>Maintenir et développer l'activité économique au sein des bourgs et villes (espace urbain mixte)</i></p> <p>- <i>Quels leviers pour densifier les zones économiques</i></p> <p>- <i>Quels outils, actions et moyens développer sur la prise en compte du développement durable dans les zones d'activités.</i></p>	<p><u>Avril 2015 :</u></p> <p>Faciliter la mise en place des protocoles de répartition du foncier économique disponible, à l'échelle des secteurs</p> <p><u>Novembre 2015 :</u></p> <p>Maintenir et développer l'activité économique au sein des bourgs et villes (espace urbain mixte) → retours d'expériences (réalisation d'opérations mixtes au sein des bourgs et ville)</p> <p><u>3 Mars 2016 :</u></p> <p>- Poursuivre la réflexion sur le maintien de l'activité économique en espace urbain mixte</p> <p>- Préciser les modalités de recharge liées aux protocoles de répartition du foncier économique.</p> <p><u>A venir :</u></p> <p>- Quels leviers pour densifier les zones économiques</p> <p>- Quels outils, actions et moyens développer sur la prise en compte du développement durable dans les zones d'activités.</p>
<p>EVALUATION</p> <p>(Référente Laurence THERY)</p>	<p>Juin 2015</p> <p>A venir : 11 février 2016 à 14h en salle Cerdà de l'AURG</p>	<p><i>Etablir le bilan de la mise en œuvre des orientations du SCoT sur les territoires</i></p>	<p><u>Juin 2015 :</u></p> <p>Echange sur la démarche et sur les indicateurs à mobiliser pour établir un bilan du SCoT par orientation.</p> <p><u>11 février 2016</u></p> <p>- Comment évolue l'attractivité de la région grenobloise (liens avec le séminaire « SCoT et métropolisation ») → Emplois, démographie</p> <p>- Précisions sur les livrables pour 2017</p>

<p>DEPLACEMENTS</p> <p>(Réfèrent Luc REMOND)</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>Mars 2015</p> <p>Juin 2015</p> <p>A venir : 4 février 2016 à 14h à la mairie de Voreppe</p>	<p>- Les actions permettant de favoriser l'usage partagé de l'automobile et le rabattement vers les TC : état des lieux des parkings relais et de covoiturage</p> <p>- La logistique et le transport de marchandises</p> <p>- Le chrono-aménagement</p>	<p><u>Décembre 2014/ Mars 2015 / Juin 2015 :</u></p> <p>Les actions permettant de favoriser l'usage partagé de l'automobile et le rabattement vers les TC (état des lieux des parkings relais et de covoiturage)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Présentation de la stratégie du SCoT → Réalisation de l'état des lieux P+R/covoiturage → Partage d'information / Chiffres clés sur les déplacements / Actualité sur les transports → Focus : estimation des pointes de trafic et précisions sur la formation des embouteillages / benchmark des territoires qui ont expérimenté les aménagements pour prioriser le covoiturage (dispositifs de voie réservées ou spécialisées partagées) → Proposition de l'EP SCoT du lancement d'une réunion en invitant : <ul style="list-style-type: none"> >> les AOM/AOT : >> les VP déplacement des EPCI de la RUG >> les VP déplacement des PNR Vercors et Chartreuse >> les VP déplacement des EPCI Vercors et Chartreuse concernés <p><u>4 février 2016 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Opportunité d'élaborer un schéma stratégique des équipements de rabattement vers le covoiturage et les TC et de monter un groupe de travail AOT/Département/ gestionnaires routes/ SCoT - Pourquoi travailler sur la promotion du covoiturage et d'un meilleur taux de remplissage des voitures au quotidien ? - Quels pourraient être les contenus d'un schéma en faveur du covoiturage et d'un meilleur taux de remplissage des voitures ? - Quel portage et organisation de la gouvernance d'un tel schéma ? - A quelle échelle élaborer ce schéma ? - Quel impact sur la gestion des infrastructures ?
--	--	---	--

<p>COMMERCE</p> <p>(Réfèrent Robert PINET)</p>	<p>Novembre 2014</p> <p>Jun 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Connaissance de la structuration commerciale à l'échelle des secteurs de la RG - S'approprier les orientations du SCoT en matière d'urbanisme commercial</i> - <i>Outils à mobiliser dans le cadre des PLU et documents intercommunaux - Portage foncier nécessaires au développement de projets en centre-ville</i> - <i>Convergence d'orientation avec les territoires et les SCoT voisins (Rovaltain)</i> - <i>Equilibre des projets commerciaux entre les territoires, en vue des décisions de CDAC</i> - <i>Comment encadrer le transfert des baux commerciaux</i> 	<p><u>Novembre 2014 :</u></p> <p>Connaissance de la structuration commerciale à l'échelle des secteurs de la RG - S'approprier les orientations du SCoT en matière d'urbanisme commercial :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Présentation des éléments de contexte Rhône-Alpes → Bilan des CDAC depuis janvier 2014 → Présentation PADD/DAC du SCoT → Bilan CDAC depuis 20 ans <p><u>Jun 2015 :</u></p> <p>Outils à mobiliser dans le cadre des PLU et documents intercommunaux - Portage foncier nécessaire au développement de projets en centre-ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Champ d'action des PLU en matière de commerces → Retours d'expériences : orientations commerciales et PLU <p><u>A venir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Convergence d'orientations avec les territoires et les SCoT voisins (Rovaltain) - Equilibre des projets commerciaux entre les territoires, en vue des décisions de CDAC - Comment encadrer le transfert des baux commerciaux / changement de destination
--	--------------------------------------	--	--

<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Référent Jérôme DUTRONCY)</p>	<p>Mars 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faciliter l'intégration des questions environnementales et paysagères dans les documents d'urbanisme</i> - <i>Comment conserver des sites de stockage et de transformation des déchets du BTP pour alimenter la construction de la ville ? (étude à coordonner ?)</i> - <i>Comment accompagner les EPCI sur le long terme sur des questions telles que la transition énergétique, la pollution de l'air...</i> - <i>Comment privilégier une gestion alternative des eaux pluviales ? (Travaux engagés par la Communauté de l'Eau)</i> - <i>Retour en Commission Environnement des travaux de la Communauté de l'Eau sur la sécurisation de la ressource en eau potable</i> 	<p><u>Mars 2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des orientations et des objectifs du SCoT en matière d'environnement - Echange sur les questions posées par l'application du SCoT dans les territoires. <p><u>A venir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des orientations du DOO dans les règlements de PLU - Confortement des conditions de viabilité de l'agriculture via les documents d'urbanisme - Intégration des risques naturels dans les documents d'urbanisme, notamment pour les communes dépourvues de carte d'aléas ou de PPR et contribution au SLGRI - Evolution de la gestion des eaux pluviales (en lien avec la Communauté de l'Eau) - Répondre aux enjeux de la TVB en zone urbaine
<p>URBANISME - HABITAT</p> <p>(Référent Christine GARNIER)</p>	<p>Mars 2015</p> <p>A venir : 15 Mars 2016 à 14h (lieu à confirmer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rechercher des outils pour produire du logement social en zone 3</i> - <i>Les mécanismes fonciers (rétention foncière, modalités de dimensionnement des zones urbanisables en fonction du contexte local...)</i> - <i>Rechercher des outils pour construire des logements dans les secteurs soumis à une densité minimale (fuseau d'intensification autour des arrêts TC)</i> - <i>Rechercher des outils pour favoriser l'articulation entre besoins en logements, cadre de vie, économie d'espace et DD</i> - <i>Actualiser et compléter l'« Atlas de mesure des écarts à la compatibilité avec le SCoT »</i> 	<p><u>Mars 2015 :</u> Présentation du contexte et de la stratégie du SCoT</p> <p><u>10 Mars 2016 :</u></p> <p>→ La production actuelle de logements est-elle suffisante ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiques de marché - Analyse succincte de la situation dans la région grenobloise <p>→ Répond-on qualitativement aux attentes des habitants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matière de logement social - les besoins en terme de typologie du parc - le « cadre de vie » - les objectifs de lutte contre la précarité énergétique <p>→ Pourquoi les marchés foncier et immobilier restent-ils si élevés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - éclairage par des références nationales - analyse succincte de la situation dans la région grenobloise <p>→ Comment s'adapter au nouveau contexte socio-économique ? Avec quels acteurs ? (EPFL, EPORA...)</p> <p>→ Quelles incidences sur les PLU ? Faut-il ajuster les modalités de dimensionnement des zones AU en fonctions de certains contextes ?</p>

